

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

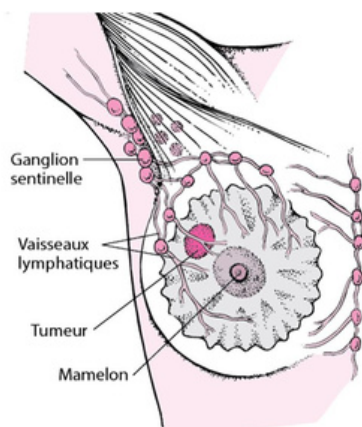
Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

Fiche d'information Recherche du ganglion sentinelle

PRINCIPE DE L'EXAMEN

Cet examen permet de repérer le premier ganglion recevant la lymphe de votre sein, afin que le chirurgien puisse l'enlever et le faire analyser. Ce repérage ne permet pas de préciser si le ganglion est atteint ou non par la maladie ; seule l'analyse de ce ganglion, pendant ou après l'intervention chirurgicale, permettra de le déterminer, afin d'adapter le protocole de traitement.



RECOMMANDATIONS AVANT L'EXAMEN

- L'examen est contre-indiqué chez les femmes enceintes.
- Il n'y a aucune précaution particulière, il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Munissez-vous de vos carte vitale, ordonnance (si non transmise à notre service par votre chirurgien) et carte d'identité pour l'enregistrement.
- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, vous pourrez réaliser avant votre venue dans le service un pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.

LE JOUR DE L'EXAMEN

- Prévoyez une durée de présence d'environ **2 à 3 heures dans le service**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire. Présentez carte vitale et carte d'identité.
- Prise en charge par le médecin qui vous expliquera le déroulement de l'examen, et vous injectera le radiotracer dans le sein. Ce geste est habituellement peu douloureux, car le calibre de l'aiguille est très petit.
- Puis, il faudra attendre 1 à 2 heures pour que le produit se fixe sur le ou les ganglions. Vous pourrez au choix rester dans une salle d'attente dédiée ou quitter le service et revenir à l'heure indiquée.
- Après ce temps d'attente, des images scintigraphiques d'environ 5 min seront réalisées pour s'assurer du bon drainage.
- Les résultats vous seront remis sur place après la fin de l'examen.



PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

Il n'existe pas de toxicité ou de réaction allergique. La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

*En cas d'impossibilité
d'honorer votre rendez-vous,
merci de prévenir le service
au plus vite
au 04 42 33 90 37 ou par
mail à nucleaire@ch-aix.fr*

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris).

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

